

Invitation à une activité de formation continue

AMOY ASSOCIATION DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS D'YAMASKA

Titre : Demi-journée formation -- 13 février 2025

No d'activité : 92979

Date : jeudi le 13 février 2025

Lieu : Webinaire

Coordonnées : Inscription obligatoire
Contactez Maryse Bissonnette, adjointe formation médicale continue
Tél. 450 991-1256 // formation@amoy.ca

Objectifs

13h - 14h30

Biaisés.es ? Reconnaître les biais cognitifs dans le raisonnement des professionnels en santé et des patients

- Citer les principaux biais cognitifs qui affectent le raisonnement des cliniciens et des patients ;
- Nommer les impacts des biais cognitifs dans différents scénarios cliniques ;
- Adopter des mesures préventives simples pour réduire l'influence des biais cognitifs dans la pratique clinique au quotidien.

15h - 15 h45

Évaluation et prise en charge d'un saignement du 1er trimestre

- Réviser le diagnostic différentiel d'un saignement du 1er trimestre
- Discuter de l'investigation et de l'interprétation des résultats
- Reconnaître les modalités de prise en charge et les indications de référence en gynécologie

15 h 45 - 16 h 30

Tout ce qu'il faut savoir sur l'interruption de grossesse (IG)

- Discuter des options d'IG au 1er trimestre: par médicaments versus procédurale
- Établir comment prescrire la pilule abortive
- Identifier les complications possibles suite à une IG et les indications de référence en gynécologie

Président de séance : Dr Francis Graveline

Horaire

2025-02-13	13:00	14:30	Conférence	Biaisés.es ? Reconnaître les biais cognitifs dans le raisonnement des professionnels en santé et des patients	Olivier Bernard, pharmacien
2025-02-13	14:30	15:00	Pause/Repas		
2025-02-13	15:00	15:45	Conférence	Évaluation et prise en charge d'un saignement du 1er trimestre	Dre Sandrine Dionne, gynécologue-obstétricienne, Hôpital Honoré-Mercier
2025-02-13	15:45	16:30	Conférence	Tout ce qu'il faut savoir sur l'interruption de grossesse	Dre Sandrine Dionne, gynécologue-obstétricienne, Hôpital Honoré-Mercier

L'Association des médecins omnipraticiens de Yamaska, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure (s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Aucun

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.